

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no 3) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le **mardi 15 décembre 2015 à 19h52**, au Carrefour Notre-Dame, au 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse.

Présences :

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Catherine Fortier-Pesant, greffière et Stéphanie Martin, trésorière

\*\*\*\*\*

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié par la greffière le 11 décembre 2015 à tous les membres du Conseil.

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H52**

**2015-12-361 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**2015-12-362 RÈGLEMENT NO 522 – RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DE TAXES ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 – ADOPTION**

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du Conseil du 10 novembre 2015;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du Conseil au plus tard, deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière étant dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu unanimement d'adopter le règlement no **522** intitulé « Règlement sur l'imposition de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2016 ».

ADOPTÉE

**2015-12-363 AUTORISATION DE DÉPENSE-RENOUVELLEMENT ASSURANCES 2016**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu unanimement que le portefeuille des assurances générales et responsabilité de la Ville, pour la période du 31 décembre 2015 au 31 décembre 2016, soit renouvelé auprès de **BFL CANADA INC.**, pour la somme de **100 672 \$**, plus taxes, répartie de la façon suivante :

Domage aux biens	33 487 \$
Bris des équipements	1 535 \$
Délits	2 195 \$
Responsabilité civile générale	33 364 \$
Responsabilité civile excédentaire	4 278 \$
Automobile des propriétaires	4 012 \$
Assurance fiduciaire	2 867 \$
Responsabilité pollution	3 000 \$
Responsabilité municipale	15 934 \$

Que cette dépense soit puisée dans le budget d'opération et répartie dans les postes budgétaires appropriés.

ADOPTÉE

**2015-12-364 RELIP – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET QUOTE-PART POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016**

Considérant que la Ville est membre de la Régie des équipements en loisirs de L'île-Perrot (RELIP).

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu unanimement d'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 de la RELIP tel que présenté et d'autoriser le paiement de la quote-part 2016 de la Ville, au montant de **14 090 \$**.

Que cette dépense soit puisée à même le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-726-00-952.

ADOPTÉE

**2015-12-365 ENTENTE PROJET PILOTE – COLLECTE DE RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION – AUTORISATION DE SIGNATURE**

Considérant que la MRC de Vaudreuil-Soulanges et la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot souhaitent conclure une entente concernant un projet pilote pour la collecte sur appel de résidus de construction, rénovation et démolition.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges concernant un projet pilote pour la collecte sur appel de résidus de construction, rénovation et démolition pour la période du 15 décembre 2015 au 15 décembre 2016.

ADOPTÉE

**PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS**

2015-12-366 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de lever la séance à 19h57 .

ADOPTÉE

---

Danie Deschênes  
Mairesse

---

Catherine Fortier-Pesant  
Greffière

/vc

\*\*\*\*\*